

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Ministère de la Jeunesse
et des Sports

INSEPS
Institut National
Supérieur de l'Education
Populaire et du Sport
(INSEPS)

Mémoire de Maîtrise es-Sciences
et Technique de l'Activité Physique
et du Sport

Les Courses d'Obstacles au
Sénégal : Les Problèmes liés à
leur Développement
- Cas de la Région de Dakar -

Présenté par
Mademba MBACKE



Directeur de Mémoire :
Mr. Lansana BADJI
Docteur en Education
Physique et Sportive

Année Civile de Soutenance
1993

DEDICACES

Je dédie ce travail à :

- Mon défunt grand-parent Balla NDIAYE (que la terre lui soit légère).
- Mon père qui n'a ménagé aucun effort pour ma réussite dans tous les domaines.
- Ma mère Fatou DIOP.
- Mes frères, sœurs et cousines.
- Ma chère Mariama DIAW que ce mémoire soit le début de notre réussite tant souhaitée.
- Tout le Personnel de l'INSEPS.
- Tous mes camarades de promotion.
- Toute la famille de l'athlétisme sénégalais.

REMERCIEMENTS

Mes remerciements vont à :

- Monsieur Lansana BADJI, professeur à l'INSEPS qui, malgré ses multiples responsabilités n'a ménagé aucun effort pour diriger ce travail.
- Mesdemoiselles Oumy et Fatou DIALLO qui m'ont aidé pour la mise au propre et la confection de ce document
- Mon ami, Camarade de promotion et voisin de chambre Paul DIONNE pour m'avoir compris et aidé à tout moment.
- Tous les techniciens de l'athlétisme qui m'ont aidé à réaliser ce document.
- Tous ceux qui, de près ou de loin m'ont accordé leur soutien.

SOMMAIRE

Pages

5

Introduction

Chapitre I Généralités sur les courses d'obstacles.....	6
I - Historique.....	6
I.1 - Origine des courses d'obstacles.....	6
I.2 - Introduction de l'athlétisme au Sénégal.....	7
I.3 - Les athlètes de la période coloniale.....	8
II - Les différentes courses d'obstacles.....	11
II.1 - Les courses de type A et B.....	11
II.1.1 - Les distances et le nombre d'obstacles par catégories.....	11
II.1.2 - Règlement de la course.....	13
II.2 - Les courses de type C.....	13
II.2.1 - Les distances et le nombre d'obstacles par catégories.....	14
II.2.2 - Règlement.....	14
III - Les Records.....	15
IV - Comparaison des records sénégalais aux records africains et mondiaux.....	18
Chapitre II Situation des Courses d'obstacles au Sénégal.....	19
I - Les hurdlers sénégalais.....	19
II - Quelques résultats techniques.....	24
II.1 - Résultats techniques de 27 pays africains en 1991.....	24
II.2 - Meeting de l'Unité africaine (Dakar, le 18 04 1992).....	25
II.3 - Classement des hurdlers sénégalais au niveau africain pour 1991.....	26
II.4 - Les champions nationaux sénégalais de 1991.....	27
III - Les Effectifs.....	29
IV - La pratique de masse.....	30
V - La pratique de base.....	30
VI - La pratique d'élite.....	31
Chapitre III Problèmes liés au développement des courses d'obstacles.....	32
I - Le Matériel.....	32
I.1 - Les clubs.....	33
I.1 - Les établissements.....	34
II - L'encadrement technique.....	35
II.1 - La motivation.....	35
II.1.1 - dans les écoles.....	35
II.1.2. - dans les clubs.....	36
II.2 - Le fonctionnement des structures.....	37
III - Les compétitions.....	38
III.1 - dans les clubs.....	38
III.2 - à l'UASSU.....	39
IV - Le phénomène El. H. D. Bâ.....	41
V - Les moyens financiers.....	42
Chapitre IV Perspectives.....	43
Conclusion.....	49
Bibliographie.....	50

INTRODUCTION

Première discipline olympique, l'athlétisme est incontournable de par son apport dans le développement des qualités physiques et psychiques requises pour la réussite sportive.

Il constitue la base sur laquelle repose les autres sports individuels d'opposition ou d'équipes.

L'athlétisme renferme plusieurs épreuves réparties en trois (3) familles que sont :

- Les Lancers
- Les Sauts
- les Courses

C'est dans ces dernières que nous retrouvons les courses d'obstacles qui font ici l'objet de notre étude.

Ce choix se justifie d'une part par la nécessité de se pencher sur ce domaine qui semble accuser un retard par rapport aux autres épreuves au programme de l'athlétisme sénégalais, et d'autre part par la rareté des études qui lui sont consacrées.

Notre constat a priori est que les courses d'obstacle ne connaissent pas beaucoup de réussite au Sénégal.

Après quelques généralités sur les courses d'obstacles, nous nous proposons à partir d'interviews et d'enquêtes statistiques de dresser dans un premier temps la situation de ces épreuves au Sénégal, notamment dans la région de Dakar et dans un deuxième temps de nous pencher sur les problèmes liés à leur développement.

Nous essayerons de formuler quelques propositions à titre de contribution à la recherche des solutions aux difficultés rencontrées dans ce secteur et ce après avoir exposé les avis des techniciens en la matière.

Chapitre I

GENERALITES SUR LES COURSES D'OBSTACLES

L'athlétisme est né de la lutte pour la vie menée par les hommes des premiers âges. Le chasseur qui tuait pour nourrir sa famille ou qui fuyait devant les bêtes féroces songe un jour à courir pour son seul plaisir, à mesurer sa force et sa détente avec celles des autres chasseurs, à franchir des obstacles naturels. Activité qui au fil du temps aboutira aux épreuves de courses de haies au programme de la Fédération Internationale d'Athlétisme Amateur (FIAA).

I/ HISTORIQUE

I.I - Origine des C.O.

Ce sont des courses comme toutes les autres mais avec des obstacles à franchir. Les épreuves de courses d'obstacles ne faisaient pas partie de la gamme des courses antiques contrairement à la plupart des épreuves athlétiques. On chercherait vainement les traces d'une course avec obstacles dans le monde grec.

Ce type d'épreuves est apparu dans la première moitié du XIX^{ème} siècle en Angleterre par analogie des courses hippiques. Le Duc de Beaufort est le premier à penser à une course avec des obstacles à franchir : C'était un cent (100) yards (environ 91,4m ; 1 yard = 0,914m) avec dix (10) haies solides et rigides. C'est pourquoi il est considéré comme le premier hurdler du monde (c'est à dire pratiquant des courses de haies, du mot anglais hurdle qui veut dire haie).

Le steeple-chase, encore appelé 3 000m steeple est une course avec obstacles variés. Elle est apparue un soir de l'automne 1850 à la suite d'un pari lancé par quelques étudiants d'Oxford inspirés par la course des chevaux. A son origine il était très marqué par la course hippique.

Il faut noter que parmi les différentes courses d'obstacles existantes, le 400m haies est le plus récent. En effet, il n'appartient au patrimoine athlétique universel que depuis le début du siècle dernier.

Aux Jeux Olympiques de 1912 de Stockholm, on a dû le supprimer, faute de popularité.

Les premières références de cette spécialité longtemps considérée comme secondaire nous viennent d'Angleterre et d'Amérique double berceau de l'athlétisme moderne. C'est à la suite de l'intégration du 400m haies au programme des championnats nationaux américains en 1914 que celle-ci a retrouvé sa place en 1920 à l'occasion des Jeux Olympiques d'Anvers.

I.2 - Introduction de l'athlétisme au Sénégal

C'est avec la colonisation que le sport moderne s'est imposé en Afrique. Il fut introduit au Sénégal dès 1920 par les marins et militaires étrangers surtout français. Des clubs se formèrent au bénéfice exclusif des européens. Cependant, dans l'armée française, des tirailleurs sénégalais découvrirent l'athlétisme et firent de très bonnes prestations. Parmi eux :

- Ousmane qui battit le record de France de javelot avec un jet de 55,26m en 1923 ;
- Ndiao qui améliora le record de France de Javelot avec 58,89m en 1924 ;
- Taka Guangue qui devint champion de France de la même discipline en 1927 avec 58,41m.

Dans l'école coloniale et dans les missions catholiques, on s'adonne à la pratique sportive. Le sport était enseigné par des militaires du bataillon de Joinville qui avaient reçu une formation de moniteurs d'Education Physique et Sportive (EPS). Cependant, seuls les principaux centres de l'époque et plus particulièrement de la région du Cap-vert, actuelle région de Dakar bénéficiaient des services des moniteurs d'EPS. Ceci explique en partie et même en grande partie que les grands clubs comme l'Union Sportive Goréenne (USG) et la Jeanne d'Arc (JA) considérés aujourd'hui comme les plus anciens soient créés dans cette région.

En 1929, les indigènes s'organisent autour des clubs dont le premier officiellement reconnu fut l'Union Sportive Indigène de Dakar (USI). C'est alors que les clubs européens s'ouvrirent aux autochtones leur permettant ainsi de prendre une part plus active dans l'essor du sport dans la colonie.

C'est dans ce cadre général de l'introduction du sport au Sénégal que s'inscrit l'athlétisme qui s'est vite développé et qui nous a valu de nombreux titres.

I.3 - Les Athlètes de la période coloniale

En athlétisme, il n'y avait ni fédération, ni comité olympique et les clubs étaient directement affiliés à la Fédération française d'athlétisme qui avait délégué une partie de ses pouvoirs à la ligue d'AOF dont le siège se trouvait à Dakar.

Les premiers records de France battus par des africains le furent par des sénégalais. Après Ousmane et Ndiao cités plus hauts,

- Papa Gallo Thiam devint recordman de France à la hauteur avec 2,03m en 1950, record qui dura six (6) ans. Il apparut au haut niveau dès 1949 et bénéficia de vingt trois sélections en équipe nationale française. Il obtint douze (12) victoires internationales ;

- Malick Mbaye s'adjugea le record de France au triple saut en 1951 avec 14,69m. Il faut mettre sur son compte quatre titres de champion de France : un (1) à la longueur et trois (3) au triple-saut.

Plusieurs autres athlètes devaient par la suite battre des records de France ou être sacrés champions. Ce fut le cas de :

- Habib Thiam, actuel premier ministre du gouvernement sénégalais, champion de France sur 200m en 1954 et 1957.

- Abdou Sèye, recordman de France sur 200m en 1959, sur 100m avec 10"2 et sur 200m avec 20"7. C'est le plus prestigieux des champions sénégalais. Il réalisa une performance de 45"9 sur 400m en 1960. Il fut reconnu champion d'Europe sur 200m ligne droite avec une performance de 20"4. Son plus grand mérite est d'être le premier africain occidental et le premier sénégalais médaillé aux Jeux Olympiques. C'était une médaille de bronze obtenue sur 200m avec une performance de 20"7 à l'occasion des Jeux de Rome en 1960 ;

- Bernard Dibonda qui prit la première place sur 400m aux championnats militaires de France en 1958. Il faisait partie de l'équipe de 4 x 400 victorieuse aux jeux de l'amitié de Dakar en 1963 ;

- Lamine Diack, actuel vice-président de la Fédération Internationale d'Athlétisme Amateur (FIAA) et président de la confédération africaine d'athlétisme amateur (CAAA), qui fut champion de France en 1958 en saut en longueur avec 7,63m puis recordman de France de la même discipline avec 7,71m ;

- et enfin, Pierre William qui battit le record de France au triple-saut en 1960 et remporta la médaille d'or dans la même discipline aux jeux d'Abidjan en 1961.

Il est à noter que les sénégalais s'adonnaient à la pratique sportive dans la plupart des cas dans un cadre militaire ou scolaire. Ceci atteste l'efficacité de la politique du colon pour développer le sport et l'athlétisme en particulier à partir des structures que sont l'armée et l'école.

Cette politique du développement de l'athlétisme dans les colonies résultait de deux faits :

- L'athlétisme français était tout d'abord en crise. En effet, lors des Jeux Olympiques de 1924 à Paris et de 1936 à Berlin, les français n'eurent qu'un finaliste en athlétisme pour les deux événements ;

- ensuite à cette époque les impérialistes rivalisaient d'influences dans le monde et la France aspirait à ressembler aux Etats Unis d'Amérique (USA) qui, grâce à leurs athlètes noirs, eurent beaucoup de médailles aux Jeux Olympiques de Berlin et qui fascinaient l'Europe.

C'est dans ce cadre que Ousmane Socé Diop alors étudiant à Paris déclarait dans Paris-Dakar (journal local de 1941) : "C'est le succès des noirs américains qui m'a fait penser au sport en Afrique Occidentale Française... Les noirs d'ici sont dépaysés...C'est à dire que si en Afrique noire on organisait le sport et si on l'encourageait, il formerait bientôt une élite africaine noire".

On a assisté en 1941 à une propagande dans les colonies.

C'est la bonne prestation de l'équipe sénégalaise à Vichy, Marseille et Casablanca qui valut au Sénégal la création et l'implantation du Comité Fédéral des Sports. Ce comité supervisait toute l'Afrique occidentale française (Sénégal, Soudan qui est le Mali actuel, Haute Volta ou actuel Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Dahomey ou actuel Bénin, Guinée, Mauritanie et Niger). Son rôle était de rechercher des "phénomènes" à "pousser" et à "soigner". La pratique de masse et l'athlétisme féminin étaient alors négligés.

Au Sénégal, certains facteurs favorisèrent le développement de l'athlétisme :

- Dakar, capitale de l'AOF qui suscite des moyens matériels et humains suffisants et de qualité ;
- durant la période coloniale, l'instituteur était initié à la pratique et aux techniques sportives et d'une manière accentuée en athlétisme. Deux heures par semaine d'éducation physique et sportive étaient obligatoires.
- tous les établissements secondaires recevaient annuellement une subvention pour développer l'athlétisme ;
- l'armée française organisait des compétitions variées et régulières ;
- dans le cadre de la politique de développement de l'athlétisme, les athlètes et les dirigeants bénéficiaient de faveurs dans le régime coloniale.

Nous pouvons considérer faste la décennie 1950-1960 et la période coloniale en général. L'athlétisme sénégalais, de par son apport, a contribué à l'élévation du niveau de l'athlétisme français. Il possédait une avance certaine sur la majorité des pays africains.

II/ LES DIFFERENTES COURSES D'OBSTACLES

Il existe des courses de type A,B et C.

II.I - Les Courses de type A et B

Les obstacles sont des haies disposées sur la piste.

II.1.1 - Les distances et le nombre d'obstacles par catégorie :

(Voir tableau ci-dessous)

Tableau n°1: Type A

Catégorie	Distance (m)	Hauteur (m)	Nombre de haies	Distances (m)		
				Départ 1ère haie	Entre les haies	Dernière haie-arrivée
Benjamins (es) et Minimes filles	56	0,76	5	12	8	12
Cadettes	80	0,76	8	12	8	12
J/S Dames et Minimes garçons	100	0,84	10	13	8,50	10,50
Cadets	110	0,91	10	13,72	9,14	14,02
J/S Hommes	110	1,06	10	13,72	9,14	14,02

Tableau n°2: Type B

Minimes Garçons et Cadets	250	0,76 0,91	6	35	35	40
J/S Hommes	400	0,91	10	45	35	40
J/S Dames	400	0,76	10	45	35	40

Les courses de type B sont appelées **courses avec haies basses**. En réalité la hauteur des haies est plus grande dans les courses de type A.

II.1.2 - Règlement de la Course

Toutes les courses se déroulent en couloirs et chaque concurrent devra se tenir dans son couloir, d'un bout à l'autre de la course.

Il y aura disqualification si :

- un concurrent traîne le pied ou la jambe à l'extérieur d'une haie ;
- un concurrent franchit une haie qui n'est pas dans son couloir ;
- un concurrent, à l'avis d'un juge arbitre, renverse délibérément n'importe quelle haie de la main ou du pied.

A l'exception de ce qui précède, le fait de renverser des haies ne fera pas disqualifier un concurrent et n'empêche pas d'établir un record.

II.2 - Les Courses de type C

Elles sont uniquement réservées aux hommes. Ce ne sont pas des courses de couloirs. Nous avons deux sortes d'obstacles.

- des haies au nombres de 4 ;
- Une rivière de 3,66m de long sur 3,66m de large
soit un total de 5 obstacles.

II.2.1 - Tableau n°3 : Les distances et le nombre d'obstacle par catégorie.

Catégories	Distances	Nbre de tours	Nbre d'Obstacles par Tour	Nbre total d'Obstacles
Cadets	1 500m	3 + Distance du début au 1er obstacle au 1er tour (330m)	4 haies + 1 rivière	12 haies + <u>3 rivières</u> T = 15
Juniors	2 000m	5 Au cours du 1er tour, le 1er obstacle sera obligatoirement la haie précédant la rivière.	<u>1er tour</u> 2 haies + 1 rivière <u>les autres tours</u> 4 haies + 1 rivière	18 haies + <u>5 rivières</u> T = 23
Séniors	3 000m	7 + Distance du commencement du 1er tour sans obstacle (270m)	4 haies + 1 rivière	28 haies + <u>7 rivières</u> T = 35

II.2.2 - Règlement :

Tous les concurrents devront passer au dessus de l'eau ou à travers. Tout concurrent qui passera d'un côté ou de l'autre du fossé d'eau ou qui laissera trainer une jambe ou le pied à l'extérieur d'une haie sera disqualifié.

L'athlète pourra franchir chaque haie, y compris la haie avec la rivière, avec ou sans l'aide des mains, ou en y mettant le pied.

Remarque :

Il convient de souligner que les distances olympiques sont :

- Le 100m haies et le 400m Haies pour les dames ;
- Le 110m haies, le 400m haies et le 3 000m steeple pour les hommes.

III/ LES RECORDS

Seules les distances olympiques ont été retenues.

Tableau n°4 : Les records mondiaux

Spécialités	Temps	Recordmen	Pays	lieu de Réalisation	Année
100m haies	12"21	Yordanka Donkova	Belgique	S. Sagora	1988
110m haies	12"91	Roger Kingdom	USA	Zurich	1989
400m haies Dames	52"94	Marina Stepanova	URSS	Tashkent	1986
400m haies Hommes	46"78	Keving Young	USA	Barcelone	1992
3 000m Steeple	8'02"02	Moses Kiptanui	Kenya	Zurich	1992

Tableau n°5 : Les records olympiques.

Spécialités	Temps	Recordmen	Pays	lieu de Réalisation	Année
100m haies Dames	12"31	Yordanka Donkova	Belgique	Séoul	1988
110m haies Hommes	12"38	Roger Kingdom	USA	Séoul	1988
400m haies Dames	53"17	Debble Flintoff King	Australie	Séoul	1988
400m haies Hommes	46"78	Keving Young	USA	Barcelone	1992
3 000m Steeple	8'05"51	Julius Kariuki	Kenya	Séoul	1988

Tableau n°6 : Les records du monde junior

Spécialités	Temps	Recordmen	Pays	lieu de Réalisation	Année
100m haies Dames	12"84	Alluska Lopez	Cuba	Zagreb	1987
110m haies Hommes	13"23	Renaldo Nehemia	USA	Zurich	1988
400m haies Dames	55"20	Leslie Maxie	USA	San Jose	1984
400m haies Hommes	48"02	Dany Harres	USA	Los Angeles	1984
3 000m Steeple	8'24"47	Matthew Birir	Kenya	Getxo	1991

Il est à signaler que des championnats du monde junior sont organisés par la FIAA et que ces records ont été établis à ces occasions ou dans les compétitions qui permettent aux juniors d'établir leurs compétences.

Tableau n°7 : Les records africains.

Spécialités	Temps	Recordmen	Pays	lieu de Réalisation	Année
100m haies Dames	13"13	Maria Usito	Nigéria	Indiana Polis	1986
110m haies Hommes	13"69	Farwell Kimayo	Kenya	Christchurch	1974
		Godwin Obasogi	Nigéria	Austin	1976
400m haies Dames	54"57	Myrth Bothma	Afrique du Sud	Barcelon	1992
400m haies Hommes	47"10	Samuel Matété	Zambie	Zurich	1991
3 000m Steeple	8'02"02	Moses Kiptanui	Kenya	Zurich	1992

Tableau n°8 : Les records juniors africains.

Spécialités	Temps	Recordmen	Pays	lieu de Réalisation	Année
100m haies Dames	13"23	Hopéa Hobika	Nigéria	Provo	1989
110m haies Hommes	14"08	Ikochukwu Mbadugha	Nigéria	Odessa	1986
400m haies Dames	56"83	Omotayo Akinrémi	Nigéria	Lagos	1991
400m haies Hommes	49"33	Joseph Maritim	Kenya	Nairobi	1987
3 000m Steeple	8'24"47	Matthew Birir	Kenya	Getxo	1991

Tableau n°9 : Les records sénégalais.

Spécialités	Temps	Recordmen	lieu de Réalisation	Année
100m haies Dames	13"90	Awa Ndiaye Dioum	France	1986
110m haies Hommes	13"7(CM) 14"07	Abdoulaye sarr Mountaga Diakharé	Dakar Dakar	1974 1979
400m haies Dames	1'04"9	Mariane Mendoza	Dakar	1980
400m haies Hommes	47"23	Elh. Amadou Dia BA	Séoule	1988
3 000m Steeple	9'20"1	Mamadou Boye	Dakar	1987

Au Sénégal, l'absence de compétitions régulières pour les Juniors ne permet pas d'établir des records pour cette catégorie. Il faut signaler que dans les rares compétitions programmées pour ces derniers, les concurrents sont peu nombreux.

Les records sénégalais comparés aux records juniors africains, ne les surplombent que sur 110m haies hommes et 400m haies hommes. Pour les Dames et le Steeple le Sénégal est en retard déjà par rapport aux records juniors africains.

IV/ COMPARAISON DES RECORDS SENEGALAIS, AFRICAINS ET MONDIAUX

Tableau n°10 :

Records du Sénégal	Records d'Afrique	Records du Monde	Différence Rec.S./Rec.Af.	Différence Rec.S./Rec.M.
100m haies 13"90 (1986)	13"13 (1986)	12"21 (1988)	0"77	1"69
100m haies 14"07 (1979)	13"69 (1976)	12"92 (1989)	0"38	1"15
400m haies Dames 1'04"9 (1980)	54"57 (1992)	52"94 (1986)	10"33	11"96
400m haies hommes 47"23 (1988)	47"10 (1991)	46"78 (1992)	0"13	0"45
3 000m Steeple 9'20"1 (1987)	8'02"02 (1992)	8'02"02	1'18"08	1'18"08

La première constatation qui ressort de ce tableau est l'énorme fossé qui existe entre les records sénégalais et africains d'une part et d'autre part, entre les records sénégalais et mondiaux. Les différences de 10"33 et 11"96 au 400m haies Dames respectivement par rapport aux records africain et mondial illustrent parfaitement cet écart.

Nous remarquons également la vieillesse des records sénégalais d'une manière générale par rapport aux records africains et mondiaux. Si nous prenons comme repère l'année 1988 (plus récent record sénégalais), sur dix (10) records du niveau africain et mondial sept (7) ont été battus. Tandis qu'au Sénégal, il n'y a pas une seule amélioration de records sur les Courses d'obstacles. Sur cinq (5) records africains, trois (3) datent de moins de trois (3) ans.

Chapitre II SITUATION DES COURSES D'OBSTACLES AU SENEGAL

I/ LES HURDLERS SENEGALAIS

Au fil du temps, la documentation sur les hurdlers sénégalais est presque inexistante hormis ces dernières années. Des archives relatant le plus ancien d'entre eux remontent à 1939 ; il s'agit de Joseph Diallo qui devint champion de France scolaire sur 110m haies avec une performance de 16" cette année-là.

Grâce aux interviews des vétérans de la discipline, nous notons une pratique des courses d'obstacles qui est venue avec celle du sport moderne au Sénégal. Les noms de :

- Baba Gassama
- Ahoutchou
- Ndiaye Février,

nous reviennent sur les courses d'obstacles. Ils exerçaient leurs talents sur le 200m haies qui se pratiquait alors.

Des informations plus nettes nous viennent de la même source après l'indépendance, période marquée par l'affluence des sénégalais vers cette discipline. Ceci entraîne rapidement son développement et l'émergence d'une élite fort honorable. Citons :

- Mamadou Sarr, de l'Association Sportive des Forces Armées (ASFA) sur 400m haies ;
- Clément Sagna de la Jeanne d'Arc (JA) sur 110m haies ;
- Mauricc Sagna de l'Union Sportive Goréenne (USG) sur 110m haies et 400m haies ;
- Sada Bâ du Foyer France Sénégal (FFS) sur 400m haies ;
- Samuel Diédhiou de la JA sur 110m haies et sur 400m haies ;
- Abdoulaye Kamara du FFS sur 110m haies ;
- et Masse Thiam de la JA sur 110m haies.

La plupart d'entre eux participèrent à des finales dans des rencontres internationales notamment à Dakar et à Abidjan. Mamadou Sarr se classa premier sur 400m haies aux jeux de l'Amitié de Dakar en 1963. Il fut deuxième sur la même distance aux premiers jeux africains en 1965 à Brazzaville.

Au Steeple-chase, les résultats furent moins brillants malgré une présence remarquable des athlètes. Ablaye Guèye et Amadou Bâ tous les deux du FFS, font partie des anciens de l'épreuve.

Les dames eurent à concourir remarquablement de leur côté sur les haies et précisément sur 80m haies qui existait alors pour les Séniors dames. Blaise jaqueline, Fatou Sow, toutes les deux du FFS et Aminata Fall de l'association sportive du lycée Ahmed Fal (ASLAF) de Saint-Louis faisaient preuve de compétences sur 80m haies.

L'introduction du 100m haies dames en 1969 ne brisa pas l'élan des sénégalaises sur les courses d'obstacles.

Le grand coup de cette période des années 60 a été marqué par l'accès en demi-finale aux Jeux Olympiques de Mexico (1968) de Mamadou Sarr, actuel Directeur du stade Iba Mar Diop de Dakar. Il réalisa sur 400m haies une performance de 50"02 qui demeura longtemps record du Sénégal.

Les années 70 furent marquées par une vague d'athlètes sur les haies et notamment sur 100m haies dames et 110m haies messieurs. Cette situation favorisait une réelle concurrence au niveau de l'élite, occasionnant ainsi une amélioration notable des performances.

Sur 110m haies, Babacar Cissé réalisa une performance de 13"9 sur chronomètre manuel (CM) en 1973. Abdoulaye Sarr porta, en 1974, le record du Sénégal à 13"7 (CM). Cet athlète prit part en 1976 aux Jeux Olympiques de Montréal.

Du côté des dames nous avons une réelle affirmation sur 100m haies et sur 400m haies :

- Julie Marie Gomis fut médaillée de bronze sur 100m haies au 1^{ers} championnats d'Afrique en 1979 à Dakar.
- Maria Mendoza établit l'actuel record du Sénégal sur 400m haies avec 1'04"9 en 1980.

Sur le Steeple-chase, Siaka Badji de l'ASFA domina l'épreuve et fut recordman du Sénégal avec 9'22"6 en 1972, record qui dura jusqu'en 1980.

Après les années 70, la plupart des athlètes sénégalais de niveau international arrêtaient la compétition. Ceci a pour conséquence une baisse du niveau national.

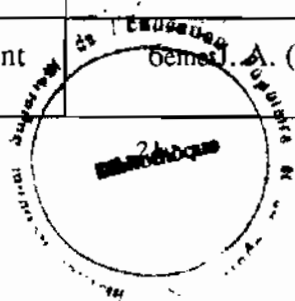
Au début des années 80, on pouvait remarquer qu'après Mamadou Sarr, le Sénégal n'a pas eu un seul athlète de haut niveau sur 400m haies hommes. Il faut attendre l'émergence de El Hadji Amadou Dia Bâ et de Hamidou Mbaye pour combler ce vide.

El Hadji Amadou Dia Bâ, d'abord coureur de 800m et sauteur en hauteur s'est orienté puis spécialisé sur le 400m haies. Il allait permettre au Sénégal de s'élever dans l'épreuve au plus haut niveau sur le plan continental et mondial grâce à ses capacités exceptionnelles. C'est pourquoi nous le considérons comme le plus grand hurdler sénégalais de tous les temps.

Hamidou Mbaye étalait ses compétences sur la même épreuve mais avec moins de succès que Dia Bâ.

Tableau n°11 : Récapitulation des médailles obtenues par El A Dia Bâ et Hamidou Mbaye aux Championnats et Jeux Africains.

Noms	Médailles	Evènements	Années
Dia Bâ	Or	2ème champion d'Afrique (C.A.) (Caire, Egypte)	1982
Dia Bâ	Or	3ème C. A. (Rabat, Maroc)	1984
Dia Bâ	Or	4ème C. A; (Caire, Egypte)	1985
Dia Bâ	Or	4ème Jeux d'Afrique (J.A.) (Nairobi, Kenya)	1987
Dia Bâ	Or	5ème C. A.(Annaba, Algérie)	1988
H. Mbaye	Argent	6ème C. A. (Lagos, Nigéria)	1989
H. Mbaye	Or	7ème C. A. (Caire, Egypte)	1990
Dia Bâ	Bronze	5ème J. A. (Caire, Egypte)	1991
Dia Bâ	Argent	6ème J. A. (Iles Maurices)	1992



El hadji Amadou Dia Bâ fut champion d'Afrique du 400m haies de 1982 à 1988.

Nous allons insister sur le plus beau trophée de cette épopée, la médaille d'argent obtenue par ce monument de l'athlétisme sénégalais et africain. En effet, en 1988 à Séoul, Dia Bâ se plaçait deuxième en finale sur 400m haies au delà de toute attente, pulvérisant en 47"23, le vieux record d'Afrique de John Akii-Bua (record établi en 1972 aux J.O. de Munich en 47"82). Il est évident que le record national lui revient sur l'épreuve.

Sur 110m haies, jusqu'à la fin de la décennie, le Sénégal connut des athlètes remarquables. Nous pouvons citer :

- Mountaga Diakhaté de la JA ;
- Seydou Sano de l'INSEPS ;
- Doudou Khoudia Diop du DUC ;
- Assane Niang du Jaraaf ;
- Ibrahima Ndao Cissé de l'USG ;
- Abdoulaye Séné de l'Association Sportive des Douanes (ASD).

Sur cette épreuve, il faut mentionner la régularité des élèves-professeurs de l'INSEPS. En effet, Seydou Sano, Doudou Khoudia et Assane Niang firent leurs meilleures prestations sous ce statut.

A la fin des années 80, il ne restait de ce groupe que Adoulaye Séné et Ibrabima Ndao Cissé dans les compétitions.

Au niveau local, depuis le départ de Ibrahima Ndao Cissé, Abdoulaye Séné est resté le seul athlète de niveau notable sur l'épreuve. Il est champion du Sénégal depuis trois ans avec des performances variant entre 14"4 et 14"2.

Au 3 000m Steeple, le record de Siaka Badji de l'ASFA (9'22"6) établi en 1972 à Abidjan est amélioré en 1987 par Mamadou Boye du même club avec 9'20"1.

Pour les dames, le Sénégal connu :

- Oulèye Basse du Dial Diop (DD) sur 100 et 400m haies ;
- Awa Ndiaye Dioum du Jaraaf sur 100m haies ;
- Tacko Diouf de l'Association Sportive des Douanes (ASD) sur 100 et 400m haies ;
- Ndèye Yandé Faye du Collège d'Enseignement Moyen Technique Martin Luther King (CEMT MLK) sur 100m haies.

La plus talentueuse fut Awa Ndiaye Dioum qui établit le record actuel du Sénégal sur 100m haies en 1986 avec 13"9.

Pendant ces trois dernières années, les titres sénégalais sur les courses d'obstacles se sont faits rares. Ceci nous amène à nous pencher sur ce domaine qui, après l'euphorie des années 80, est tombé en disgrâce.

Actuellement, le Sénégal ne compte pas d'athlète susceptible de valoir un grand titre au niveau international.

En effet, Dia Bâ (né en 1958) n'est pas loin de la retraite ; Hamidou Mbaye suit difficilement l'élite africaine ; Abdoulaye Séne est défavorisé par le niveau local qui est très bas. Au 3 000m steeple, le retard sénégalais est très grand.

Ndèye Yandé Faye, autre espoir, n'a pas encore fait une grande réalisation.

L'analyse de la prestation des sénégalais sur les courses d'obstacles fait ressortir des périodes fastes et des périodes de crise. Les périodes fastes correspondent à l'émergence d'athlètes exceptionnellement doués tandis que la période de crise est liée à la retraite de ces athlètes.

Donc le Sénégal n'est pas régulier dans la production d'athlètes de haut niveau.

II/ QUELQUES RESULTATS TECHNIQUES

II.1 Résultats techniques de 27 pays africains en 1991

Tableau n°12 :

Epreuves Pays ⊕	100m haies D	100m haies H	400m haies D	400m haie H	3 000m Steeple
Guinée Conakry	X	X	X	X	X
Gabon	X	X	X	X	X
Madagascar	X	X	X	X	X
Tchad	X	X	X	X	X
Soudan	X	X	X	X	X
Niger	X	X	X	X	X
Gambie	X	X	X	X	X
Boswana	X	X	X	X	X
Djibouti	X	X	X	X	X
Sao T. & Principe	X	X	X	X	X
Algérie	13"6	14"2	1'02"9	53"1	8'43"1
Burkina Faso	X	15"6	X	X	X
Sénégal	15"0	14"4	1'02"9	50"5	9'48"4
Cameroun	X	X	X	54"7	X
C. I.	X	14"8	X	52"7	10'00"08
Egypte	15"2	14"7	1'11"6	51"2	9'13"0
Ghana	14"7	14"6	X	55"5	X
Kenya	13"9	14"3	59"	49"4	8'24"3
Maroc	13"91	13"13	58"89	52"16	8'28"62
Maurice	14"70	14"03	1'04"63	51"18	X
Nigéria	13"50	X	57"55	50"97	9'13"01
Scyhelles	15"9	15"6	1'09"4	53"8	X
Tanzanie	16"0	16"2	1'12"0	57"3	8'53"2
Tunisie	15"3	X	1'05"0	X	9'08"3
Uganda	X	16"1	X	56"1	1'12"2
Zambie	X	X	X	X	9'26"0
Zimbabwe	17"21	15"03	X	53"87	9'00"53

⊕ Les 10 premiers pays n'ont pas présenté des épreuves de Courses d'Obstacles.

Au 100m haies :

Le Sénégal occupe la 7ème place sur 15 pays avec 15"0.

Au 110m haies :

Le Sénégal est 5ème sur 13 pays avec 14"4.

Au 400m haies :

Le Sénégal avec 1'05"0 est 7ème sur 11 pays.

Au 400m haies hommes

Le Sénégal occupe la 2ème place sur 14 pays avec 50"5

Au 3 000m Steeple :

Le Sénégal est avant dernier sur 11 pays avec 9'48"4.

Il est percevable que le Sénégal n'occupe pas les premières places dans les différents classements effectués.

Le steeple-chase et le 400m haies dames présentent les résultats les moins brillants avec respectivement 10ème sur 11 et 7ème sur 11.

II.2 - Meeting de l'Unité africaine (Dakar, le 18 04 1992)

Ce meeting a vu participer deux sénégalais sur les épreuves avec obstacles, il s'agit de : Ibou Faye et Tacko Diouf, tous les deux de l'ASD, et qui se sont alignés sur 400m haies.

Ils étaient respectivement pour 1991 vice champion et championne du Sénégal de la discipline.

400m haies hommes

1^{er} Samuel Matété (Zambie) 49"38

2^{ème} Dries Norster (Afrique du Sud) 50"09

3^{ème} Johan Janker (AS) 50"40

4^{ème} Ferrins Pieterse (AS) 51"05

5^{ème} Henry Amike (Nigéria) 51"07

6^{ème} Judex Lifou (Maurice) 52"08

7^{ème} Ibou Faye (Sénégal) 52"09

8^{ème} Erick Keter (Kenya) 52"63

400m haies dames

- 1er Myrtle Bothma (Afr. du Sud) 56"85
- 2ème Kareu Van Der Veen (A.S.) 57"52
- 3ème Marie Wamplou (C.I.) 57"96
- 4ème Debbie Terbanche (A.S.) 58"94
- 5ème Lana Vys (A.S.) 59"29
- 6ème Nadia Zatonani (Maroc) 59"83
- 7ème Tacko Diouf (Sénégal) 1'10"48

Il ressort de ces résultats que le niveau sénégalais est largement dépassé par le niveau africain dans cette épreuve particulièrement chez les dames avec un écart de plus de 13".

Si l'absence de Dia Bâ et de Hamidou Mbaye explique la mauvaise place du Sénégal dans cette épreuve, il en va tout autrement pour les dames parce que Tacko Diouf est bien la meilleure sénégalaise du moment sur la distance.

II.3 - Classement des hurdlers sénégalais au niveau africain pour 1991

Pour chaque discipline, un classement des athlètes africains est fait sur la base des performances réalisées pendant l'année considérée.

100m haies : Ndèye Yandé Faye, 30ème avec 15"0
Tacko Diouf, 88ème avec 16"7.

110m haies : Abdoulaye Séné, 13ème avec 14"4 ; Ibrahima Ndao Cissé, 42ème avec 14"8.

400m haies dames : Tacko Diouf, 51ème avec 1'05"0.

400m haies hommes : Dia Bâ, 4ème avec 49"12 ; Hamidou Mbaye, 15ème avec 50"82 ; Ibou Faye, 28ème avec 52"0 ; Samba Sy, 37ème avec 52"49 ; Youssouph Coly, 64ème avec 53"4 ; Nelson Delgado, 65ème avec 53"4 et Moussa Séné, 100ème avec 54"2.

3 000m Steeple : Il n'y a pas de sénégalais classé parmi les 100 premiers.

Dans l'ensemble le seul rang compétitif au niveau africain est la 4^{ème} place de Dia Bâ. Pour le reste il n'y a que deux sénégalais classés parmi les vingt premiers dans leur discipline.

Donc de ce classement, il ressort que nos meilleurs athlètes hormis Dia Bâ, sont encore loin derrière l'élite africaine sur les courses d'obstacles.

II.4 - Les Championnats nationaux sénégalais de 1991

100m haies dames

1. Ndèye Yandé Faye, 15"0
2. Tacko Diouf, 16"7
3. Simone Philomène Gomis, 18"3
4. Khady Guèye, 20"0

110m haies hommes

1. Abdoulaye Séne, 14"4
2. Ibrahima Ndao, 14"8
3. Seydina Dialy Diop, 16"1
4. Assane Samb, 16"5
5. Serigne Mbacké Dia, 17"0
6. Moussa Sow, 17"2
7. Apollinaire Kamonni, 17"9

400m haies dames

1. Tacko Diouf, 1'05"0
2. Moussou Ndiaye, 1'13"9
3. Merry Ndiaye, 1'16"5
4. Amy Dioch, 1'20"4

400m haies hommes

1. El. A. Dia Bâ, 50"5
2. Ibou Faye, 52"0
3. Moussa Séné 54"2
4. Abdou khadre Diatta, 54"8
5. Ibou Diouf, 55"7
6. Mamadou Thiam, 57"1
7. Abdou Karim Sarr, 57"1

3 000m Steeple

1. Abdou Aziz Seck, 9'48"4
2. Gache Mendy, 9'56"4
3. Daouda Ndong, 10'01"5
4. Soulèye Faye, 10'10"8
5. Jean Pierre Preira, 10'20"7
6. Mamadou Bachiga, 10'41"10
7. Nicola Manga, 11'10"00

Le premier constat qui émane de ces résultats est l'écart qui existe entre le premier et le deuxième de chaque épreuve. En effet, s'il est moins évident au 3000m Steeple et au 110m haies, il est de :

- 1"7 au 100m haies
- 8"9 au 400m haies dames
- 1"5 au 400m haies hommes

D'une manière générale, nos champions sur les courses d'obstacles sont très loin devant les autres concurrents.

Cependant au niveau africain, ils accusent encore un grand retard.

III/ LES EFFECTIFS

Le nombre de concurrents dans les épreuves est très réduit. Ce qui explique la non-occupation de tous les couloirs lors des différentes manifestations.

Pour étudier ces effectifs, nous prendrons la saison 1989/1990 dont les résultats techniques sur quatorze (14) journées d'athlétisme sont disponibles. Pour les autres années, les résultats collectés sont très incomplets.

Tableau n°13 : Le nombre de concurrents par journée et par épreuve. Les journées sont numérotées de 1 à 14 et seules celles qui comportent des courses d'obstacles sont représentées.

Journées Epreuves	5ème	6ème	7ème	11ème	12ème	14ème
100m haies	-	-	1	-	-	1
110m haies	2	-	3	5	-	3
400m haies Dames	-	1	-	-	2	-
400m haies hommes	-	4	-	5	5	3
3 000m steeple	-	-	-	8	-	-

La faiblesse des effectifs est manifeste. En effet, pour les courses de couloirs, il n'y a jamais eu huit (8) concurrents. Le plus grand effectif est enregistré au 400m haies hommes et au 10m haies avec cinq (5) concurrents.

Les plus faibles effectifs sont enregistrés chez les dames avec un maximum de deux (2) concurrentes. Sur quatre (4) journées, les trois (3) n'ont vu qu'une (1) concurrente se présenter à l'épreuve au programme.

Il ressort de nos différentes analyses que les courses d'obstacles pèchent au Sénégal aussi bien pour ce qui est des performances que des effectifs.

IV/ LA PRATIQUE DE MASSE

C'est la pratique du grand nombre ou encore beaucoup de pratiquants sur les courses d'obstacles.

Elle permet d'avoir un éventail de pratiquants plus large et donc d'avoir plus de chance de recruter un nombre suffisant de futurs spécialistes.

La pratique de masse sur les courses d'obstacles n'existe pas au Sénégal. Il n'y a que Dakar et Thiès dans une moindre mesure qui présentent quelques athlètes aux différentes compétitions organisées par la Fédération Sénégalaise d'Athlétisme (FSA).

De nos investigations, il semble que l'absence de matériel, notamment d'initiation, soit principalement la cause de la faiblesse des effectifs.

V/ LA PRATIQUE DE BASE

Les quelques endroits où l'on rencontre cette pratique de base se trouvent être:

- le stade Iba Mar Diop et le stade de l'Amitié avec les écoles de sports de l'Association sportive des douanes (ASD) ;
- l'école privée Madièye Sall ;
- Rufisque avec l'école de sports des Saltigués ;
- le Collège d'Enseignement Moyen Amadou Traoré (CEM AT) ;
- le Lycée John F. Kennedy ;
- et enfin le lycée Blaise Diagne et le lycée Lamine Guèye dans une moindre mesure.

D'une manière générale, le nombre d'enfants initiés à ces niveaux est assez faible. Cela est, semble-t-il, dû au manque de matériel d'initiation et à l'insuffisance ou l'absence de motivation de l'encadrement technique.

VI/ LA PRATIQUE D'ELITE

Elle est négligeable. Cette situation est la conséquence logique de l'absence d'une pratique de masse et de base fiable.

En effet, c'est à partir d'une pratique de masse qui donne une large part à la base qu'on peut espérer tirer une pratique d'élite considérable.

Cependant, ce niveau qui existe néanmoins grâce à la présence de quelques espoirs paraît confronté à des difficultés, notamment le manque de compétition.

Malgré la bonne prestation des sénégalais dans le passé, d'une manière générale, sur les courses d'obstacles, il demeure que ce secteur ne connaît pas actuellement un grand succès pour ne pas dire qu'il est au creux de la vague. En effet, les effectifs sont très réduits et les performances médiocres.

Si on fait l'analyse au niveau des différents niveaux de pratique, on se rend compte que la situation n'est pas florissante.

Certainement les courses de haies rencontrent des problèmes qui font obstacle à leur développement.

Chapitre III

PROBLEMES LIES AU DEVELOPPEMENT DES COURSES D'OBSTACLES.

Nous allons cibler le matériel, l'encadrement technique, les compétitions, le "phénomène" Dia Bâ et les moyens financiers pour déterminer à chaque niveau les manquements.

I/ LE MATERIEL

C'est le point désigné par la plupart des techniciens pour justifier la faiblesse de la pratique des courses d'obstacles.

Le seul lieu où on peut trouver des haies en nombre suffisant est le stade de l'Amitié où il y a quatre vingt dix (90) haies.

Cependant, il faut noter d'abord que ce sont des haies de compétition (ne pouvant pas être utilisées pour l'initiation des enfants), ensuite beaucoup de jeunes qui devaient pouvoir les utiliser n'y arriverent pas, du fait de l'accès contrôlé du site.

A Iba Mar Diop, les haies ont disparu du patrimoine propre au stade depuis quelques années faute de renouvellement du matériel.

Dans les clubs et les écoles, la situation n'est guère meilleure.

I.1 - Les Clubs

Tableau n°14 : Nombre de haies et nombre de hurdlers par club.

Clubs	Nombre de haies d'initiation	Nombre de haies de compétition	Nombre de hurdlers ①
Saltigués	-	10	-
Jaraaf	12	-	3
Duc	5	-	2
Gorée	-	-	3
Police	-	-	-
Dial Diop	-	-	1
Ouakam	-	-	-
Niayes	-	-	-
Jeanne d'Arc	-	-	-
Ensemble CEMT MLK - ASD ②	40	-	6 ASD 2 CEMT

① Sont comptabilisés les athlètes de ces trois dernières années sur toutes les distances sauf le steeple dont les compétitions sont très irrégulières.

② Le CEMT et l'ASD ont mis leurs haies ensemble à Iba Mar Diop.

On remarque que les clubs qui ont des haies à leur disposition forment plus d'athlètes sur les courses d'obstacles que ceux qui n'en ont pas.

En dehors de l'USG dont les pratiquants ont rejoint un autre groupe, nous constatons que seuls les clubs qui disposent de haies, présentent des athlètes sur les courses d'obstacles.

Donc nous pensons que le manque de matériel ne favorise pas la pratique des courses de haies.

I.2 - Les Etablissements Scolaires

Nous avons étudié la situation dans sept grands lycées de Dakar à savoir :

- le lycée Blaise Diagne (BD), Lamine Guèye (LG), John F. Kennedy (JFK), Limamoulaye (Lim), Seydou Nourou Tall (SNT), Galandou Diouf (GD) et Maurice Delafosse (MD).

Tableau 15 : Nombre de haies et nombre d'Athlètes par établissement.

Etablissements	Nombre de haies d'initiation	Nombre de haies de compétition	Nombre d'athlètes pour la saison 92/93
Lim.	-	-	-
S.N.T.	-	-	-
M.D.	-	-	1
L.L.	10	-	2
L.G.D.	-	-	-
J.F.K.	12	-	2
B.D.	11	-	3

Pour les établissements qui disposent de haies, nous avons sept (7) athlètes en tout et pour ceux qui en sont dépourvus, il n'y a que le lycée M.Delafosse qui présente un (1) athlète sur les courses d'obstacles.

Dans les lycées où le matériel (haies) existe, la pratique des courses d'obstacles se fait même si elle est irrégulière tandis que dans les établissements sans haies, les enseignants d'EPS justifient l'absence des courses d'obstacles par le manque de matériel.

Cependant outre ce manque de matériel que nous constatons et qui pose problème à la pratique des courses d'obstacles d'autres difficultés se posent à cette pratique dans le milieu scolaire.

Des vétérans attirent l'attention sur le fait qu'auparavant, c'est l'école qui constituait le vivier du sport sénégalais de par la formation qu'on y recevait et que maintenant c'est la tendance inverse qui est observée.

En ce qui concerne la dotation de matériel, celle effectuée par François Clarysse, Coopérant français alors en service à l'INSEPS, reste la seule depuis plus de huit ans. Il avait doté en zone rurale et urbaine des établissements scolaires en haies d'initiation dans le cadre d'une opération d'animation sportive qui donnait une large part aux courses d'obstacles.

N'ayant observé que quelques hurdlers en provenance de ces établissements, et ceci à Dakar uniquement, nous dirons que sa politique de vulgarisation n'a pas été suivie et entretenue.

Il faut quand même louer ses efforts car la plupart des haies d'initiation retrouvées dans nos enquêtes remontent à cette période.

Le conseiller technique régional (CTR) de Dakar affirme avoir ouvert une liste pour prêt de matériel (haies de compétition sans lattes du stade Iba Mar Diop) par la FSA. Cependant il n'y a que l'école privée Madièye Sall qui a profité de cette opportunité (cinq haies).

II/ L'ENCADREMENT TECHNIQUE

II.1 - La motivation

II.1.1 - Dans les écoles

Pour les lycées choisis pour notre étude (sept), il y a soixante sept (67) enseignants d'EPS (quarante professeurs, vingt sept maîtres) avec vingt-quatre optionnaires d'athlétisme (seize professeurs, huit maîtres).

Donc l'encadrement technique ne manque pas à ces niveaux.

Cependant dans les établissements où il y a des haies, les enseignants déclarent qu'il n'y a que quelques uns d'entre eux qui intègrent les courses d'obstacles dans les cours d'EPS. Les enseignants trouvent trop contraignant le placement et le déplacement des haies.

Sachant que ces enseignants peuvent dispenser des cours sur les courses de haies et que ces dernières sont au programme dans les instructions officielles, le fait de ne pas les retrouver en bonne place dans les établissements dénote certainement un manque de motivation de la part des enseignants.

Au niveau de ces mêmes établissements, pour les enseignants qui intègrent les courses d'obstacles dans leurs cours, les enquêtes réalisées révèlent deux causes expliquant la faiblesse du nombre d'athlètes formés :

- l'irrégularité du travail et son manque d'intensité qui résultent de l'insuffisance des heures allouées à l'EPS et du nombre trop important d'élèves par classe

- et l'absence de créneaux d'entraînement pour l'UASSU en raison de l'utilisation des mercredi après-midi à d'autres fins (devoirs, cours de rattrapage) et de l'arrêt tardif des cours dans la journée (19 heures)

Au niveau des établissements qui n'ont pas de haies, l'absence d'esprit d'initiative pour enseigner les courses d'obstacles témoigne un manque de motivation.

Les enseignants savent que pour des enfants, des matériaux de récupération peuvent faire office de haies.

II.1.2 - Dans les clubs

Le conseiller technique régional affirme que tous les clubs de la région de Dakar ont au moins quatre initiateurs, un ou deux entraîneurs de premier degré.

Donc l'encadrement technique à ce niveau ne souffre pas d'effectifs. Cependant c'est la situation rencontrée dans les lycées qui se reproduit.

Les clubs qui disposent de haies voient rarement les entraîneurs former des athlètes sur les courses de haies.

Dans les clubs qui n'ont pas de haies, le manque de motivation est perceptible à travers la rareté des efforts entrepris par les entraîneurs pour faire pratiquer les courses d'obstacles à leurs athlètes.

A ce niveau il faut également noter un manque d'ouverture des entraîneurs vers leurs collègues qui travaillent d'une manière régulière sur les courses de haies.

Sur six clubs qui n'ont pas de haies, il n'y a que deux qui ont des hurdlers et là encore le nombre est très réduit (trois).

Au manque de motivation, il faut ajouter que les encadreurs ne sont pas enthousiastes d'une manière générale pour le travail avec les petites catégories. Ceci entraîne la rareté des écoles de sport dans le cadre scolaire et extra scolaire. Cette mentalité, ajoutée au manque de motivation, explique la rareté d'une pratique de base des courses d'obstacles.

II.2 - Le fonctionnement des structures

A Dakar il y a un conseiller technique régional chargé du développement de l'athlétisme au niveau régional. On retrouve également un entraîneur national des courses d'obstacles qui est chargé du développement national de la discipline.

Cependant malgré la présence de ces responsables, les activités de développement des courses d'obstacles sont rares.

Ces responsables techniques affirment que c'est le manque de moyens mis à leur disposition qui explique cette situation.

Nous pensons que l'absence de mesures d'accompagnement pour les différentes nominations effectuées constitue un blocage pour le développement des courses d'obstacles.

III/ LES COMPETITIONS

III.1 - Dans les clubs

L'absence de compétitions sur les courses d'obstacles pour les petites catégories est notoire depuis trois ans.

Elles ne furent pas au programme à la coupe Madame Elizabeth Diouf de la saison 91/92.

Pour les Juniors et les Séniors, jusqu'à la fin du mois d'Avril de la saison 92/93, il n'y a qu'une journée sur huit (8) qui comportait des courses d'obstacles dans son programme.

A titre indicatif, pour l'année 1990 pour les compétitions sur les courses d'obstacles, il n'y a eu que :

- deux (2) fois le 100m haies,
- quatre (4) fois le 110m haies,
- deux (2) fois le 400m haies dames,
- et quatre (4) fois le 400m haies hommes

D'une manière générale, les compétitions sur les courses d'obstacles sont insuffisantes et les effectifs très réduits.

Certains entraîneurs ne sont pas motivés à former des athlètes sur des épreuves qui ne sont pas programmées.

Les responsables de la programmation des épreuves justifient l'absence de compétitions par les effectifs réduits des hurdlers.

Entre les entraîneurs et les responsables de la programmation, c'est des premiers que dépend surtout l'importance de la pratique des courses d'obstacles. C'est la formation d'un nombre considérable de hurdlers par les entraîneurs qui pourrait inciter les responsables de la programmation à inclure plus souvent des courses de haies dans les réunions d'athlétisme.

Cependant, malgré la situation qui n'est pas florissante pour cette discipline, l'organisation régulière de compétitions peut déjà constituer un acte de relance. Donc elle s'impose ne serait-ce que pour encourager les quelques athlètes et entraîneurs qui travaillent sur les courses de haies.

L'insuffisance de compétitions ne favorise pas l'amélioration des performances.

Il faut mentionner que pour notre élite locale, les compétitions au niveau international donc de niveau élevé sont très très rares.

III.2 - A L'UASSU

L'UASSU organise les compétitions d'athlétisme dans le cadre scolaire et universitaire.

Cependant, pour les courses d'obstacles, les compétitions sont irrégulières et inadaptées.

Le 56m haies a été supprimé pour l'année 1992/1993. Le Conseiller Technique Régional (CTR) affirme que les enfants qui s'alignaient sur cette distance n'étaient pas suffisamment préparés. Ici encore nous dirons que c'est la vulgarisation des courses de haies et la pratique de base qui vont être lésées par la mesure. La suppression n'est nullement la bonne solution. A ce niveau de pratique les maladresses sont évidentes. Les compétitions qui se sont déroulées sont peu nombreuses.

Tableau n°16 : Nombre de concurrents en fonction des journées de l'UASSU et des épreuves.

Journées Epreuves	2ème	4ème	6ème	7ème	8ème
100m haies minimes garçons	-	3	-	-	-
100m haies minimes filles	-	2	-	-	-
100m haies Cadettes	4	-	-	-	3
100m haies Cadets	6	-	-	-	2
100m haies Juniors hommes	-	-	-	1	-
110m haies Séniors hommes	-	-	2	-	-

Outre l'insuffisance de compétitions, il est à remarquer que ce ne sont pas toutes les catégories qui sont prévues pour les compétitions (binjamins (23), Juniors et Séniors dame ne sont pas programmés).

Pour les catégories présentes, toutes les épreuves ne sont pas programmées.

L'inadaptation des distances aux catégories est également à remarquer :

- le 100m haies à la place des 56m haies pour les minimes filles ;
- le 100m haies à la place des 80m haies pour les cadettes ;
- et le 100m haies à la place des 110m haies pour les cadets.

Ceci est une grave erreur qui va à l'encontre du programme officiel de l'IAAF, cette inadaptation peut annuler toute motivation pour les formateurs et limiter les performances de certaines catégories.

Les effectifs sont très réduits et il faut ajouter qu'ils n'encouragent pas la programmation régulière de courses d'obstacles. Le plus grand effectif est atteint au 100m haies cadets avec six (6) concurrents.

Au niveau scolaire comme au niveau civil, les compétitions sont soit inexistantes, soit insuffisantes ou inadaptées.

IV/ LE PHENOMENE EL HADJ AMADOU DIA BA

Après la médaille olympique de Dia Bâ, il n' y a pas eu d'initiative de la part de la fédération pour récupérer les effets de ce trophée et les mettre au profit du développement de l'athlétisme sénégalais et des courses d'obstacles en particulier ..

Pour les techniciens interrogés sur le sujet, c'était l'occasion de donner à l'athlétisme sénégalais les moyens qui lui manquent grâce aux sponsors intéressés par les mouvements de masse, et aux courses de haies la popularité qui leur fait défaut.

Dia Bâ interrogé à son tour pense que la récupération des fruits de sa médaille par l'athlétisme sénégalais n'a pas été réalisée.

Nous pensons que c'était l'opportunité de former beaucoup de jeunes sénégalais qui alors s'identifiaient à Dia Bâ. Ce dernier lui même affirme que l'enthousiasme que sa médaille avait entraîné auprès des jeunes était le point de départ pour former beaucoup de hurdlers.

Malheureusement, les courses de haies n'ont pas bénéficié des effets de cette médaille.

Il est souhaitable qu'à l'avenir des événements comme celui ci soient mis tout d'abord au profit du secteur qui les a générés avant leur utilisation ailleurs.

V/ LES MOYENS FINANCIERS

Depuis plus de quinze ans, les discours parlent de relance des courses d'obstacles .

Cependant, les moyens pour exécuter ce vœux, même si un plan est fait, font défaut, de l'avis des responsables de l'athlétisme sénégalais. On remarque que les assemblées générales de la FSA reviennent toujours sur le manque de moyens financiers de la structure, les ressources étant toujours inférieures aux besoins.

Au niveau de la FSA, la principale entrée d'argent étant enregistrée avec les subventions (les entrées des stades ne sont pas payantes), l'autorité devrait faire preuve de beaucoup plus d'assistance à l'athlétisme. La situation nous fait dire que la FSA dispose d'un budget de fonctionnement mais pas de développement.

Nous venons de voir que la situation de crise que traversent les courses de haies au Sénégal est liée à un certain nombre de facteurs d'ordre matériel, motivationnel, structurel, organisationnel et financier.

Dans une perspective d'amélioration de la situation à partir des problèmes soulevés, les techniciens de l'activité notamment le Directeur technique national (DTN), les enseignants d'EPS ; les entraîneurs et les pratiquants ont eu à faire beaucoup de propositions.

C'est ainsi que :

- **pour le matériel**, le DTN pense que la dotation en matériel des centres d'entraînement comme le stade Iba Mar Diop et le terrain de l'Université par exemple est nécessaire. Cependant, pour une pratique plus décentralisée dans les écoles et dans les clubs, à défaut de pouvoir acheter le matériel adéquat, il pense que les gens doivent faire preuve de créativité pour confectionner des haies à partir de matériaux de récupération.

Les enseignants proposent :

- * De s'organiser pour confectionner des haies ;
- * d'utiliser le matériau de récupération genre pots de conserves vides (grands modèles) et les pneus usés ;
- * de déplacer le matériel vers les lieux de pratique ;
- * de faire confectionner des haies et d'en doter les écoles.

Les entraîneurs partagent les mêmes préoccupations que le DTN et les enseignant d'EPS.

La question du matériel étant un point fondamental à cerner pour la relance des courses de haies, nous sommes du même avis que le DTN et les entraîneurs pour la dotation des centres en matériel didactique.

Pour cela la FSA doit se mettre en relation avec les entreprises de la place pour la confection de haies. L'utilisation des relations de coopération peuvent entrer en ligne de compte de même que l'initiative personnelle évoquée par le DTN.

Nous ne pouvons pas partager l'avis pour le déplacement de matériel parce que le peu de matériel qui existe sert bien à quelque chose dans les sites où il se trouve.

- **Pour l'encadrement Technique**, le DTN pense d'abord à mettre en place les entraîneurs nationaux. Ensuite, il préconise la formation de spécialistes sur les courses d'obstacles et une action permanente allant dans le sens de la motivation de l'encadrement technique notamment en leur offrant des possibilités de voyage, en leur octroyant des récompenses sous forme d'indemnités diverses ou d'équipements sportifs.

L'avis des enseignants d'EPS au sujet de l'encadrement technique est qu'il faut :

- * Retourner les instructeurs pour un demi -service dans les établissements scolaires pour y assurer dans le cadre d'un enseignement de l'EPS la détection et la formation d'athlètes. En effet, ces derniers ne peuvent pas trouver un meilleur cadre de travail que celui offert par l'école, leur milieu d'origine.
- * Affecter des enseignants d'EPS dans les écoles primaires.
- * Former des bénévoles de l'athlétisme et les motiver. La motivation étant principalement la rémunération de leurs prestations.
- * Prendre des mesures de sanctions contre les enseignants qui ne se conforment pas aux instructions officielles notamment en ce qui concerne l'enseignement des courses d'obstacles dans les établissements dotés de matériels.

Quant aux entraîneurs, ils partagent les avis du Directeur Technique National et des professeurs, ^{trouvent} ajoutent les points suivants :

- * La structuration de l'encadrement technique avec une définition des domaines d'intervention en fonction des niveaux de compétences.

* Le changement de la mentalité des entraîneurs qui sont très renfermés sur eux-mêmes; ce qui favoriserait une collaboration effective entre eux. Cette collaboration augmenterait la formation de hurdlers en dehors de leurs clubs.

Nous pensons que de tous les points soulevés par les techniciens, la motivation de l'encadrement technique est le plus important. En effet, aussi bien au niveau des clubs qu'au niveau des établissements scolaires, le nombre des cadres techniques est suffisant.

Cependant, la présence de ces cadres sur les sites d'entraînement et la formation d'athlètes sur les courses d'obstacles sont insuffisantes

Pour la structuration de l'encadrement technique, nous pensons qu'elle existe déjà car les différents degrés de formation et les diplômes fédéraux définissent clairement le champ d'action des entraîneurs.

Cependant, si la nomination de l'entraîneur national relève bien de la compétence du Directeur technique, ce dernier ne peut pas décider de l'organisation interne de l'encadrement technique d'un club.

Nous ajouterons que pour un entraîneur ses capacités réelles à former des athlètes priment sur le niveau du diplôme obtenu. Ainsi, l'établissement de frontières pour déterminer les domaines de compétence serait source de blocage.

Au Sénégal, l'incitation des techniciens de haut niveau pour faire un travail de base demeure d'actualité pour l'athlétisme et pour les courses d'obstacles en particulier.

En effet, ces derniers peuvent et doivent décentraliser leurs activités pour agir à tous les niveaux de pratique.

En ce qui concerne l'affectation des enseignants d'EPS à l'école primaire, l'unicité du maître et les effectifs réduits de ces enseignants d'EPS nous font dire que c'est une proposition inadéquate.

Nous proposons un système de contrôle des contenus d'enseignement au delà du coordonnateur. Ce système peut s'élargir pour superviser le travail du conseiller technique régional et du conseiller technique départemental.

- **Pour les Compétitions**, le DTN propose leur multiplication à l'UASSU avec une prépondérance pour les petites catégories. Il se prononce pour une réinstauration du festival de l'UASSU et une large part à faire aux courses d'obstacles dans ce festival qui constitue selon lui un grand moyen de popularisation.

Les enseignants souhaitent, en plus de la reprise du festival de l'UASSU :

- une plus grande régularité des compétitions valorisantes pour toutes les catégories.
- L'organisation de journées et de semaines consacrées aux courses d'obstacles.

Les entraîneurs sont du même avis que les enseignants d'EPS. Ils préconisent en outre l'augmentation des stages de perfectionnement.

Les athlètes quant à eux prônent l'augmentation des possibilités de participer à des compétitions de haut niveau. Les opportunités pour eux seraient les meetings de la sous région et l'organisation de rencontres internationales.

Nous pensons que les compétitions sont très importantes quelque soit le niveau de pratique car constituant avant tout un moyen sûr de vulgarisation et d'évaluation.

Pour les petites catégories l'organisation de compétitions régulières et variées s'impose pour offrir aux enfants non pratiquants l'opportunité de découvrir les courses d'obstacles.

En milieu civil, la programmation des épreuves avec obstacles au stade de l'Amitié, permettrait de pallier l'absence de compétitions attribuée au manque de haies du stade Iba Mar Diop.

- **Pour les moyens financiers**, le DTN estime qu'ils sont incontournables pour le sport moderne et qu'il en faut un minimum pour la réalisation des projets de développement. Il base ses activités sur des projets de financement qui s'étalent sur sept ans.

L'atteinte des objectifs visés, dépend directement de la réalisation de ces dits projets.

- **Pour la Relance**, les avis des techniciens sont unanimes pour une action à partir de l'école et de la pratique de base. Ils voient à travers l'école de par sa structure et ses ressources humaines, le cadre propice à une pratique de masse et de base.

Pour développer la pratique des courses d'obstacles à l'école, l'animation sportive avec l'accent mis sur les courses d'obstacles est réalisable. Celle conçue par Clarysse sera le modèle.

Au niveau de cette forme d'animation sportive, les courses de haies figurent en bonne place. D'une manière générale elle donne une large part à l'athlétisme.

Pour mobiliser l'encadrement technique, outre la motivation par des récompenses diverses, il faut agir sur la mentalité de nos cadres qui négligent souvent les petites catégories pensant que travailler à ce niveau n'est pas très valorisant.

La création d'écoles de sport orientées vers l'athlétisme sera une conséquence logique des changements opérés dans l'encadrement technique.

Il faut mentionner que ces écoles de sport peuvent s'implanter dans toutes les localités car ne nécessitant pas beaucoup d'infrastructures.

C'est dans ce cadre pré-établi que la politique de relance pour les courses d'obstacles peut s'effectuer d'une manière effective. Elle permettra d'inculquer tôt chez les enfants les fondamentaux de la pratique. A ce propos les scientifiques affirment qu'en matière de formation physique, on ne rattrape jamais ce qui n'a pas été fait depuis l'enfance.

Pour le matériel didactique, la fédération sénégalaise d'athlétisme peut solliciter la coopération française, elle peut également collaborer avec les entreprises de la place. Cependant, les initiatives personnelles pour la confection de haies sont à encourager vivement.

Après l'initiation en masse des jeunes sur les courses d'obstacles, l'Orientation et la Spécialisation des meilleurs sur cette discipline seront aisées

Cependant le suivi pour ces enfants doit être assuré pour qu'ils arrivent au sommet de la pyramide. La continuité du travail à ce niveau doit se faire au sein des clubs qui vont constituer le nouveau cadre de pratique.

CONCLUSION

L'observation de l'univers de l'athlétisme sénégalais ces dernières années nous a amenés à faire le constat, a priori, que les courses de haies sont certainement les épreuves les moins pratiquées par les jeunes sénégalais mais également les moins performantes. Nous avons voulu, à travers nos enquêtes et des interviews des principaux acteurs de la discipline, vérifier et conforter notre sentiment par une étude descriptive et analytique de la pratique des courses de haies dans la région de Dakar, et par la même occasion, mettre en exergue les problèmes liés au développement de cette pratique.

De la période coloniale aux années 70, le Sénégal a connu ce qu'on pourrait qualifier de période faste avec des athlètes de niveau international qui ont valu au pays de nombreux titres et médailles. Puis survient une léthargie dont les effets néfastes se font sentir jusqu'à nos jours. A l'exception de El hadj Amadou Dia Bâ et de Hamidou Mbaye, ceux qui constituent l'élite nationale sur les courses de haies accusent un retard sensible par rapport au meilleur niveau africain.

Cet état de fait est dû à un ensemble de facteurs négatifs que sont principalement :

- l'insuffisance ou pour la plupart des cas, le manque de matériel didactique notamment les haies d'initiation ,
- le peu d'engagement des techniciens (entraîneurs d'athlétisme dans les clubs et enseignants d'EPS dans les établissements scolaires) dans la discipline,
- l'insuffisance d'opportunités (compétitions) de s'exercer et de s'affirmer sur cette discipline.

Comblé ce déficit serait de nature, de l'avis du Directeur Technique National, avis que nous partageons pleinement , à relancer le niveau de la pratique des courses d'obstacles au Sénégal tant du point de vue du nombre de pratiquants que de la qualité des performances attendues.

BIBLIOGRAPHIE

(Ouvrages et documents consultés)

Ouvrages:

- IAAF : 4th IAAF World champion ships (Séoul, IAAF-Press) 1992. 270 p
- MATHEWS Peter : Athletics 1990 (Windsor, Burlington Publishing) 1990. 608 p
- MATHEW Peter : Athletics 1991 (Windsor, Burlington Publishing) 1991. 618 p
- PINAUD Yves : L'Athlétisme africain 1992 (Paris, édition Polymédias) 1992. 144 p
- PARIENTE Robert : La fabuleuse histoire de l'athlétisme (Paris, édition Odil) 1978, 1248 p

Documents :

- WADE Moussa : Mansour Dia parle de l'athlétisme sénégalais, In Sénégal d'aujourd'hui (Dakar, Presse de GIA) s.d n° 11, p.p. 59 - 60.
- XX : Athlétisme, In Sénégal d'aujourd'hui (Dakar, Presse de la GIA) s.d, n° 11 p.p. 19 - 24
- FSA : Document des journées d'études nationales (Thiès, FSA) les 02, 03 et 04 novembre 1990, 112 p
- FSA : Assemblée générale saison 86/87 et 87/88 Rapport moral et d'activités
- FSA : Assemblée générale saison 1988/89 Rapport moral et d'activités
- THIAM Lamine : Contribution à la connaissance historique de l'Education Physique et de l'athlétisme au Sénégal, (Paris, Insep) 77/79, 79 p
- Seck Babacar Sedikh : l'animation sportive : Facteur prépondérant d'une politique de maintien des jeunes en milieu rural. Mémoire INSEPS 1987
- INSEPS : Cours d'athlétisme 1992/93

